



**Benslimane**

# Le Club de Tir qui fait beaucoup de bruit...

P8

# le Canard Libéré

Journal satirique marocain paraissant le vendredi

Quinzième année N°649 vendredi 14 mai 2021 - 8 DH - Directeur de la publication Abdellah Chankou

Tebboune s'en prend à l'économie marocaine

## La nouvelle entreprise haineuse de l'Algérie

P6



Abdelmadjid Tebboune.

**Sable marin**

# Dragage en eaux troubles



Mustapha Aziz, patron de Drapor.

Le patron de Drapor Mustapha Aziz est au cœur d'un bras de fer judiciaire avec le ministre de l'Équipement Abdelkader Amara autour du refus de renouvellement des permis d'exploitation de certains sites portuaires...

P7

*L'entretien - à peine fictif - de la semaine*

**Mohand Laenser**



## La force de l'inertie, c'est moi

P11



Déconfiné de Canard

Côté **BASSE-COUR**

**Offensive finlandaise au Maroc**

Affaire Brahim Ghali

**Akhannouch remet les pendules à l'heure** P.3

**Israël renoue avec ses pulsions meurtrières** P.4

**Les Seychelles sous cloche malgré la vaccination !** P.6

Confus DE CANARD

## Le virus du mimétisme

P2

**SAAD EDDINE AL OTHMANI SE RÉUNIT AVEC LES LEADERS DE L'OPPOSITION ET PAS AVEC LES CHEFS DE LA MAJORITÉ !**

**MA NOUVELLE MAJORITÉ C'EST VOUS...**

**PUISSE DIEU VOUS AIDER À GAGNER LES PROCHAINES ÉLECTIONS...**





# Confus de Canard



# Le virus du mimétisme



Abdellah Chankou



Plus d'un après l'apparition du coronavirus en Chine, la pandémie est toujours là, surgissant par vagues successives, obligeant les pouvoirs publics, qui ne savent plus à quel « vaccin » se vouer, à alterner les périodes de confinement et de déconfinement.

Face à l'apparition de nouveaux variants, ce stop and go est appelé paradoxalement à durer malgré la vaccination des populations dans de nombreux pays. Cette situation compromet évidemment la relance économique tant attendue et pénalise les couches les plus vulnérables tout en retardant le retour à la normalité d'avant avec tout ce que cela suppose comme conséquences sociales et psychologiques désastreuses.

Mais plus d'une année de crise sanitaire nous a appris également à vivre avec ce virus imprévisible qui n'a rien perdu de son mystère et nous a montré au passage qu'il ne sévit pas avec la même intensité partout dans le monde.

L'épidémie qui frappe la France par exemple ou celle qui fait des ravages en Inde n'est pas semblable à celle qui s'est installée au Maroc. Ces disparités épidémiques, que certains scientifiques avisés attribuent à certains facteurs comme le climat, le mode alimentaire ou la structure démographique, devraient normalement entraîner des stratégies prophylactiques différentes. Tel n'a pas été

**La gestion de la crise sanitaire chez nous, déphasée par rapport à la réalité du terrain, est à l'image de la politique menée sur d'autres fronts : Un mélange d'improvisation, d'opacité et d'escamotage du débat.**

le cas puisque tous les pays de la planète, alors qu'ils sont touchés à des degrés divers, ont adopté la vaccination, aux côtés des gestes barrières et la distanciation physique, comme unique moyen de se protéger contre le Covid-19 et d'en arrêter la transmission. Pas besoin d'être un épidémiologiste chevronné pour comprendre que l'immunité collective aurait pu certainement être atteinte plus rapidement dans le cas d'un pays jeune comme le Maroc par le biais des infections naturelles plutôt qu'en misant sur la stratégie de la vaccination qui a montré de surcroît ses limites en raison de la pénurie des doses. Ce qui a retardé d'autant le degré d'immunité dans la population et remis en cause le calendrier de reprise d'un certain nombre de secteurs, et compromis le processus d'ouverture du Royaume sur le reste du monde. Pour un

pays touristique-dépendant, la facture est vraiment salée, sans commune mesure avec le nombre de décès du Covid-19 qui sont moins de 10.000 depuis mars 2020 !

En cause, le choix du gouvernement Al Othmani qui a préféré agir par mimétisme -un virus mortel en copiant le dispositif de prévention occidental (confinement, couvre-feu, restrictions de déplacement, fermeture des commerces...) qui ne correspond nullement à la réalité épidémiologique du pays aussi bien en termes de décès, du nombre des contaminés ou du taux d'occupation des lits de réanimation. Et puis, les vaccins actuels comportent, notamment en raison de la multiplication des souches, une bonne dose d'incertitude dès lors que personne ne sait jusqu'à ce jour à quel point ils sont réellement efficaces pour réduire la transmission d'une personne à une autre. Seule certitude, les profits colossaux réalisés Big Pharma et son atteinte de l'immunité en cas d'effets secondaires nocifs.

Or la gestion de la crise sanitaire chez nous, déphasée par rapport à la réalité du terrain, est à l'image de la politique menée sur d'autres fronts : un mélange d'improvisation, d'opacité et d'escamotage du débat. L'exécutif s'est caché depuis le début derrière un pseudo comité scientifique pour imposer des mesures restrictives qui manquent souvent, pour le moins que l'on puisse dire, de bon sens commun et éviter ainsi de rendre des comptes sur ses décisions discutables. Il ne s'est trouvé aucun esprit éclairé parmi cette instance qui tend à dramatiser la situation à souhait pour expliquer aux bornés que nous sommes les subtilités du couvre-feu entre 20 heures et 6 heures du matin et la liberté qu'à tout Marocain de propager le virus pendant la journée dans les souks et les marchés, les autobus et le tram, les supermarchés et les cafés... À croire que le Covid ne débarque qu'à la tombée de la nuit !

En fait, certains pays comme la France ont fait le choix de placer leurs populations sous couvre-feu nocturne, mesure imposée généralement en temps de guerre, pour des raisons bien précises. L'objectif était de casser l'envolée de la courbe des contaminations, et surtout de réduire la pression sur les lits de réanimation en décrétant la fermeture précoce des lieux publics comme les cafés, les restaurants, les bars où beaucoup de cas d'infections étaient enregistrés, statistiques à l'appui.

Sur quelle base, le ministre de la Santé et son « machin », qui excellent à jouer à nous faire peur sans motiver « leurs recommandations », ont-ils privé les Marocains de sortir la nuit ? Pour quelle raison, les Casablancais sont interdits de baignade dans les plages ? Une réponse convaincante, messieurs les experts ! ●



# Côté BASSE-COUR



## Aïd Al Fitr : Prière de prier à la maison !

Le ministère des Habous et des Affaires islamiques a douché les espoirs de nombreux fidèles. Ces derniers espéraient, en effet, que la prière de Aïd El Fitr, qui sanctionne la fin de Ramadan, serait autorisée dans les mosquées et les m'sallas. Niet, a répondu le département dirigé depuis plusieurs décennies par Ahmed Taoufiq dans un communiqué diffusé mardi 11 mai en début de soirée. Argument avancé : «Les difficultés de garantir les conditions de distanciation» en raison de «l'affluence observée à cette occasion»! M. Taoufiq s'est fait visiblement communiquer des



Ahmed Toufiq, ministre des Habous et des Affaires islamiques.

informations privilégiées que le Covid-19 pourrait sévir dans les lieux de culte, particulièrement pendant la prière de l'Aïd. S'agissant de distanciation physique, celle-ci est scrupuleusement respectée dans les souks et les marchés, les trams et les bus, et les quartiers populaires et très au fait des réalités sociales de son pays. Sacré Taoufik ! ●

## LES DÉLAIS DE PAIEMENT S'ALLONGENT DAVANTAGE DANS LE PRIVÉ...



ZAG

## Offensive finlandaise au Maroc

Dans le cadre de sa nouvelle stratégie Afrique, la Finlande, d'habitude discrète au Maroc, a annoncé sa volonté d'approfondir ses relations économiques avec le Royaume. D'où la visite que compte effectuer l'ambassadeur de la Finlande à Rabat, Pekka Hyvönen, dans la région Fès-Meknès, du 18 au 20 mai. Selon un communiqué de l'ambassade nordique, « l'objectif de cette visite est d'explorer les potentialités économiques et commerciales de la Région Fès-Meknès et de découvrir les opportunités de par-

tenariat et de collaboration » entre les deux Royaumes. Au menu de la visite du diplomate finlandais qui sera accompagné d'une délégation de conseillers commerciaux de l'ambassade et de Business Finland, une rencontre avec les élus de la région, les responsables du CRI et de la Chambre de commerce et de l'industrie ainsi qu'une brochette d'opérateurs économiques de Fès-Meknès. Les domaines de coopération d'intérêt commun sont principalement l'agritech, la digitalisation, l'économie circulaire et l'éducation. ●

## Pas de pastèque OGM rassure l'ONSSA

À la suite d'informations qui ont circulé récemment sur les réseaux sociaux selon lesquelles de la pastèque OGM est produite à Zagora (sud-est du Maroc), l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires (ONSSA) a réagi en apportant un démenti formel. «Les semences végétales utilisées au Maroc dans la culture de pastèque ne sont pas génétiquement modifiées», a affirmé l'Office, précisant que l'importation des différentes espèces végétales est conditionnée par une autorisation préalable. L'ONSSA exige que l'importation des variétés végétales, y compris les semences de pastèque, soit



assujettie à son autorisation, souligne la mise au point publiée sur le site de l'Office, relevant que les importateurs de variétés végétales sont tenus de présenter, lors de l'importation, une déclaration délivrée par l'obteneur du pays d'origine, attestant qu'elles ne sont pas génétiquement modifiées. ●

## Affaire Brahim Ghali Akhannouch remet les pendules à l'heure



Brahim Ghali

Dans un entretien accordé en tant que leader du RNI au quotidien espagnol El Mundo du lundi 10 mai, Aziz Akhannouch a remis les pendules à l'heure au sujet de l'accueil par les autorités espagnoles du chef du Polisario Brahim Ghali, poursuivi en Espagne pour divers crimes (assassinats, viols, enlèvements, torture...). Le ton de l'interview se voulait à la fois clair et ferme. Pour lui, les conséquences du geste pour le moins incompréhensible de Madrid «se traduiront inévitablement et principalement

par la perte de la confiance, ainsi que par la révision des options stratégiques que le Maroc avait privilégiées depuis longtemps dans tous les domaines de coopération qui le lient à son voisin ». Si l'Espagne estime, ainsi qu'elle l'a expliqué, que sa décision de faire soigner M. Ghali sur son sol procède d'un geste humanitaire, pourquoi n'a-t-elle pas alors jugé utile d'en informer le Maroc au préalable ? s'est interrogé le président du RNI qui s'est entretenu entre-temps à ce sujet en visioconférence avec le chef du Parti Populaire (PP) Pablo Casado. ●

## PRISONS MAROCAINES : 97% DES DÉTENUS SONT DES HOMMES

### VOILÀ AU MOINS UN DOMAINE OÙ LES HOMMES NOUS DÉPASSENT RÉELLEMENT



ZAG



## Côté BASSE-COUR



### Soulaimane Raïssouni et Omar Radi réclament la liberté provisoire



**F**aut-il maintenir en détention préventive les journalistes Souleïmane Raïssouni et Omar Radi? Ne faut-il pas au contraire leur accorder la liberté provisoire, comme le réclame avec insistance les intéressés et leurs familles, en attendant l'ouverture de leur procès ?

Rédacteur en chef du quotidien Akhbar Al Yaoum, Soulaimane Raïssouni croupit en prison depuis près d'un an dans l'attente de son procès reporté au 18 mai. Voilà près d'une année, exactement, le 22 mai 2020, qu'il a été interpellé aux abords de son domicile casablancais avant de comparaître le dimanche suivant devant le procureur général de Casablanca. Depuis cette date, l'accusé est placé en détention préventive pour « les besoins d'une enquête sur des faits présumés d'attentat à la pudeur avec violence et séquestration ».

Pour sa part, le journaliste et militant Omar Radi est en détention préventive depuis le 29 juillet 2020. Il est poursuivi dans le cadre de deux affaires. L'une en relation avec des faits d'« attentat à la pudeur et viol » et l'autre a trait à un dossier d'« atteinte à la sûreté extérieure de l'État ».

Pour dénoncer ce qu'ils qualifient de détention arbitraire et obtenir la liberté provisoire, les deux accusés ont entamé, respectivement le 8 et le 9 avril dernier, une grève de la faim. Omar Radi a suspendu « temporairement » son mouvement de protestation après 22 jours en raison de la détérioration inquiétante de son état alors que Soulaimane Raïssouni, lui, a décidé de la maintenir, au détriment de sa santé qui d'après sa femme ne cesse de se dégrader. ●

### Israël renoue avec ses pulsions meurtrières

**L**a répression israélienne s'est à nouveau abattue sur la population palestinienne. La puissance de feu contre des jets de pierres. Les images sont parlantes. Le rapport de forces est évidemment déséquilibré. À l'origine de ces violences que rien ne justifie, la colère des habitants de l'est de Al Qods qui protestent depuis plusieurs jours contre une décision d'expulsion de familles palestiniennes de leurs maisons dans le quartier Cheikh Jarrah au profit de colons israéliens. C'est la mèche qui a mis le feu poudre, provoquant l'embrasement général avec des manifestations et des émeutes inédites depuis des décennies dans les villes palestiniennes et mixtes du nord d'Israël, en Galilée, dans le « triangle » arabe et sur la côte.

En réponse à la colère légitime des civils palestiniens contre la tentative à peine voilée de la judaïsation de la ville sainte, les forces de l'occupation israélienne ont soumis Gaza à



des bombardements massifs, causant la mort de plusieurs dizaines de Gazaouis et des centaines de blessés. L'entrée en lice du Hamas dans cette confrontation en guise de légitime défense avec le tir de roquettes sur les villes israéliennes dont Tel Aviv a mis en colère les autorités israéliennes. Ce regain de tensions meurtrières de part et d'autre est en train de tourner à la quatrième guerre à Gaza depuis 2008. Soumis en permanence à l'oppression et à la spoliation sous toutes ses formes et à l'indignation habituelle des régimes arabes, les Palestiniens n'ont d'autres choix que de continuer à faire preuve de résistance pour se défendre et défendre leur terre. ●

## Le Beurgois GENTLEMAN

### Khouribga, une ville française... (43)

**N**ous célébrons le centenaire de Khouribga et de l'OCP, l'Office Chérifien des Phosphates voulu par Lyautey. "Jnaynar Lotti", comme le nomment les Ouled Abdoun, en signant le décret du 27 janvier 1920, est conscient du caractère exceptionnel de l'Office, prononcé "Loufisse" par les autochtones, et décide d'en confier l'exploration et l'exploitation au seul "Magasin" (ma5zen) afin d'éviter la rapacité du secteur privé. La découverte fortuite des phosphates chez les Ouled Abdoun, faite en 1917, à l'occasion des travaux de la ligne de chemin de fer Casablanca/Oued-Zem, va booster l'économie du Maroc. Lyautey perçoit les revendications du Maroc qui n'est plus « figé dans une forme théocratique immuable » et que le choc des cultures a réveillé. Les politiques français de tous bords (y compris le cartel des gauches) ne sont pas prêts. La France est ruinée par la première guerre mondiale : le déficit extérieur s'élève à 40 milliards de Francs. Le pays n'arrive pas à couvrir ses importations. La France vit à crédit, réalise des transferts d'or et rachète des titres étrangers. Sa dette publique représente 200 % de son PIB. Le poids de la dette empêche le retour à la parité-or du Franc et complique la stabilisation de cette monnaie dans les années 1920. L'Empire colonial va faire suer le burnous pour remettre les comptes à flot. À l'instar de « Star Wars », "quand l'Empire est attaqué, l'Empire contre-attaque". Pour éviter le piège de l'administration directe, "Jnaynar Lotti" tente de mettre en œuvre la formation d'élites marocaines qui prendront peu à peu la relève. Autour de 1914, Lyautey a fondé des collèges musulmans à Fès (collège Moulay Idriss) et à Rabat (collège Moulay Youssef). En 1916, il propose de former des jeunes issus des collèges musulmans en leur procurant des stages dans la fonction publique. Cette proposition est restée lettre morte. En 1918, il fonde à Meknès le collège militaire de Dar Beïda. L'inconvénient de ces collèges est le manque de débouchés, car ils ne permettent pas de passer le baccalauréat. Néanmoins, l'intégration d'élèves officiers de Dar Beïda dans l'armée est facilitée. En application du programme transmis au gouvernement, Lyautey décide en 1921 que les trois premiers de chaque promotion de Dar Beïda se

verront offrir des postes à la Résidence, au "Magasin" et au renseignement, mais comme leur bagage est insuffisant, il organise pour chaque promotion des stages et voyages en France, avec visite des principales institutions métropolitaines et rencontres avec les hauts responsables de l'État. Ce collègue militaire de Dar Beïda a été rebaptisé de nos jours « Académie royale militaire ». Avant de devenir collègue militaire de Dar Beïda sous la houlette de "Jnaynar Lotti", c'était un palais bâti au milieu du XVIIIème siècle par Mohamed III, petit-fils du sultan Ismaïl. Ahmed La3laj Inglizi en était l'architecte. Son nom arabe peut être traduit par "Ahmed le Renégat Anglais". C'était un corsaire converti à l'Islam, à qui le Sultan Mohamed III avait confié plusieurs chantiers (fortification du port d'Essaouira, Oudaya). Le palais de Mohamed III fut ensuite abandonné à la suite de son pillage par les anarchistes de Bled Siba qui échappaient à l'autorité du sultan Abderrahmane. Le bâtiment est alors utilisé comme dépôt de vivres et comme arsenal, puis devient la caserne militaire "9aschla Tabor 7araba" du sultan Hassan 1er avant que Jnaynar Lotti ne la transforme en collège militaire de Dar Beïda. Parallèlement, il crée en 1920 l'Institut des Hautes Études marocaines à Rabat, dont l'animateur est le professeur Ma5louf Lévi-Provençal, avec pour mission d'acculturer à petite dose l'élite marocaine. Ce professeur sera exclu de l'enseignement supérieur par les antisémites pétainistes du régime de Vichy. Réintégré en 1944, il termine sa carrière comme professeur à la Sorbonne et directeur de l'Institut d'études islamiques de l'Université de Paris. Aux congrès de l'Institut, Lévi-Provençal tient d'ailleurs ses discours en arabe. "Jnaynar Lotti" ne réussit pas à vaincre les résistances d'une France ruinée par une guerre civile entre Zéro péens. Après l'arrivée au pouvoir du cartel des gauches, les instructions mafieuses envoyées à Lyautey sont claires : « Le Maroc a assez coûté, il faut maintenant qu'il rapporte ». ● (A suivre)

**Beurgois.Gentleman@gmail.com Retrouver les anciens épisodes en version électronique sur notre site web [www.lecanardlibere.com](http://www.lecanardlibere.com)**



Déconfiné  
de Canard

# Côté BASSE-COUR



COUP  
DE BEC



Le Parti du bon sens (69)

## Le petit caporal !



Par **Noureddine  
Tallal**

**A** un général qui s'était précipité pour l'aider à accrocher son manteau en bafouillant maladroitement, « Permettez, votre Majesté, je suis plus grand ! », Napoléon 1er répondit avec superbe, « vous voulez dire plus long » ! Il est vrai que le grand homme n'était pas... Très « long » ! D'où le surnom affectueux dont l'avaient affublé ses soldats lors de la campagne d'Italie, en l'an 1800, alors qu'il n'était encore que Premier Consul... Soldats qui se proposaient, partant de ce grade modeste, de lui attribuer une nouvelle « promotion » à chacune de ces victoires. Mais le surnom lui est resté, et il est entré définitivement dans l'histoire ! Lhaj Miloud se propose de revenir sur le destin exceptionnel de ce grand personnage, la France ayant commémoré plutôt discrètement, il y a quelques jours, le 200ème anniversaire de son décès... Le futur Empereur est né le 15 août 1769 à Ajaccio en Corse, et s'est éteint le 5 mai 1821, sur une autre île, celle de Sainte-Hélène... 1769 est une année d'autant plus particulière qu'il s'agit également de l'année où l'Italie céda l'île de beauté à la France... Il s'en fallut donc de peu que le petit « Napoléone Buonaparte » ne naisse Italien ! Et l'histoire du monde en eut peut-être été changée !

Le jeune Corse, dont les camarades de l'École militaire moquaient l'accent chantant, allait rapidement s'imposer comme un redoutable stratège militaire, et un génie politique... Il fut la bête noire des Anglais dont il contesta la suprématie... Grâce à lui, le monde allait découvrir une des civilisations les plus fascinantes de l'histoire de l'humanité, celle de l'Égypte antique... Il fit sortir le pays des Mamelouks de sa torpeur, et rêva même de prendre la tête d'un Empire d'Orient constitué sur les vestiges d'un Empire Ottoman déclinant ! Pour devenir le Sultan d'Égypte et de Mésopotamie, il envisagea de se convertir à la religion musulmane... Il faut dire qu'au-delà du pragmatisme de circonstance, Jérusalem valant bien une « Chahada », il était véritablement fasciné par l'Islam... Lhaj Miloud se prend parfois à rêver d'un scénario mythique où, sous sa poigne de fer, et grâce à son génie militaire et politique, le monde arabe aurait peut-être connu un tout autre destin... Et un Code Napoléon, accommodé à la sauce islamique « light », aurait avantageusement remplacé un droit coutumier musulman sclérosé... Ses descendants régneraient probablement encore aujourd'hui au pays des Pharaons, à l'instar de la monarchie suédoise, issue de la descendance du général Bernadotte, fidèle général de Napoléon, et installé sur le trône du Royaume de Suède et de Norvège, par la volonté de l'Empereur, comme il allait installer ses frères sur les trônes d'Espagne et d'Italie ! Lhaj Miloud se demande aussi parfois si le Maroc n'aurait pas laissé filer une occasion rêvée de récupérer ses présides occupés par l'Espagne, que Napoléon se proposait de lui restituer, en contrepartie d'une alliance contre l'Angleterre ?

L'Empereur avait aussi compris que la France ne s'était jamais vraiment remise de son tragique régicide, et qu'au fond, tant le petit peuple que la bourgeoisie ne haïssaient pas la noblesse... Ils la jalouaient plutôt, et ne rêvaient tous que d'une chose, un nom à particule ! Qu'à cela ne tienne, il allait leur créer une aristocratie d'empire sur mesure, qui allait permettre aux plus méritants, et bien sûr aux plus fidèles, d'acquiescer un titre de noblesse impérial ! La révolution avait nivelé les classes sociales par le bas, « moi, j'ai ennobli le peuple ! », se plaisait-il à dire... Mais le bilan de l'Empereur est mitigé, et les Français eux-mêmes sont partagés

quant au faste devant accompagner la célébration de sa mémoire... Il faut dire que l'homme qui avait imposé un code civil moderne qui continue à régir la société française jusqu'à nos jours, et qui a influencé bien d'autres peuples à travers le monde, allait aussi être celui qui allait restaurer l'esclavage... Qu'il appréhendait peut-être comme une nécessité économique incontournable à l'époque ? À moins que ça ne soit tout simplement pour les beaux yeux de sa dulcinée, Joséphine, sa première épouse, riche propriétaire terrienne créole !

Mais quel que soit leur avis sur l'épopée du « Petit Caporal », les Français ne pardonneront jamais aux Anglais la fin humiliante et indigne qu'ils allaient réserver à l'homme qui avait menacé leur suprématie... L'exil à Sainte-Hélène, une île « de laideur » contrairement à la Corse, où il allait dépérir inexorablement, et où seuls allaient l'accompagner quelques rares fidèles... Dont le Général Las Cases qui allait publier le « Mémorial de Sainte-Hélène », écrit sous la dictée de l'Empereur au crépuscule de sa vie, et où ce dernier revient, avec lucidité et amertume, sur les grands moments de sa vie... Et où il ne se consolait pas de ce que ces ingrats d'Européens n'aient pas compris la nécessité d'une Europe unie... Une grande Europe torpillée par la perfide Albion, encore elle, et ce bien avant le Brexit !

Son empire flamboyant allait donc rapidement s'écrouler sous les coups de boutoir des alliés... Et si son neveu allait reprendre le flambeau, en régnant sous le nom de Napoléon III, il ne fit illusion que bien peu de temps ! Second et dernier représentant de la lignée des Empereurs venus de Corse, ce fin politicien mais piètre stratège militaire, à l'opposé de son glorieux aîné, allait subir en 1870 une défaite militaire cinglante devant l'armée prussienne qui allait occuper Paris, précipitant l'avènement d'une nouvelle et sanglante révolution en France, celle de la Commune !

Le bilan de Napoléon 1er « le grand », par opposition à son neveu, souvent raillé comme Napoléon III, « le petit », fait donc toujours débat. S'il a su redonner son prestige à une France sortie exsangue des excès de la révolution, il fut aussi à l'origine de guerres sanglantes qui ont semé la mort et la désolation en Europe, au Proche-Orient et jusqu'aux confins de la Sibérie... Il avait rêvé d'une grande Europe avec Paris comme capitale, en l'imposant par le fer et le feu... Comme après lui, un certain Hitler qui rêva d'un Reich de mille ans dominé par les héritiers des Prussiens... Encore aujourd'hui, Lhaj Miloud constate que les Européens sont tous pour l'unité, à condition qu'elle se fasse sous leur férule ! Un peu comme les Arabes qui rêvent d'une grande nation de l'Atlantique au Golfe dont leurs pays respectifs seraient le fer de lance !

Si les fiers Gaulois sont aujourd'hui particulièrement partagés concernant la mémoire de leur Empereur, c'est peut-être qu'ils lui reprochent inconsciemment sa fin peu glorieuse, dans une île perdue du sud de l'Atlantique... Gageons que s'il était tombé les armes à la main au milieu de ses grognards à Waterloo, en reprenant à son compte la fameuse réplique attribuée au général Cambonne, « la garde meurt, mais ne se rend pas ! », il serait définitivement entré dans la mémoire collective comme un héros mythique... Et ils lui auraient sans nul doute pardonné ses erreurs et ses excès pour ne plus se souvenir que de ses exploits militaires et de ses conquêtes fulgurantes ! ●

### SITUATION SANITAIRE AU MAROC

LES INDICATEURS ÉPIDÉMIOLOGIQUES S'AMÉLIORANT DE JOUR EN JOUR, IL FAUT PEUT-ÊTRE LEVER LES RESTRICTIONS...

SURTOUT PAS. IL FAUT SE PROTÉGER À L'AVANCE CONTRE LEUR DÉGRADATION...



### Le tourisme domestique fait respirer les hôteliers...

**A** idés par une stratégie de communication d'envergure multicanale déployée par l'ONMT, les opérateurs touristiques ont retrouvé un peu le sourire avec la fête de Al Aid Al Fitr qui a fait afficher complet les hôtels à Marrakech, Agadir, au sud et au nord du pays.

Il faut dire que l'envie de voyager et de changer d'air est particulièrement forte chez les Marocains, privés de tourisme pendant plusieurs mois en raison des restrictions liées à la crise sanitaire. En attendant le retour des touristes internationaux qui ont déserté le pays depuis plus d'une année, les séjours des vacanciers du cru constituent sans conteste une bouffée d'oxygène bienvenue pour un secteur qui a payé un lourd tribut au Covid-19. En plus des établissements d'hébergement qui ont perdu plus de 60 % de leur chiffre d'affaires, de nombreux prestataires, particulièrement les transporteurs touristiques et les guides, ont été durement touchés par la pandémie. Sans oublier ces milliers de personnes de condition modeste qui vivent directement et indirectement de la dynamique touristique et de ses effets d'entraînement. ●



**Adel El Fakir, patron de l'ONMT.**



# Côté BASSE-COUR



## La croissance du PIB réel au Maroc à 4,8 % en 2021 selon Fitch

**S**elon les prévisions de Fitch, la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel au Maroc devrait rebondir à 4,8% en 2021, tirée par un assouplissement des perturbations liées à la crise sanitaire et une meilleure pluviométrie après deux années marquées par la sécheresse. Cette croissance se poursuivrait jusqu'au moins 2022, croit savoir l'Agence de notation américaine dans une note de synthèse publiée sur son site internet, estimant que le lancement d'un fonds d'investissement stratégique, baptisé « Fonds Mohammed VI pour l'Investissement », devrait soutenir la reprise économique dans le Royaume. Par ailleurs, l'agence de notation a confirmé la notation par défaut des émetteurs en devises à long terme du Maroc à « BB + » avec une perspective stable. « La note «



BB + » du Maroc est soutenue par un record de stabilité macroéconomique reflétée par une inflation et une volatilité du PIB relativement faibles avant la pandémie, une part modérée de la dette en devises dans la dette totale des administrations publiques et une liquidité extérieure relativement confortable », explique l'agence new-yorkaise. ●

### LE PRÉSIDENT ALGÉRIEN DÉCRÈTE LA RÉSILIATION DES CONTRATS LIANT DES ENTREPRISES MAROCAINES À LEURS HOMOLOGUES ALGÉRIENNES

POURQUOI S'EN PRENDRE AUX ENTREPRISES MAROCAINES ?

PARCE QU'IL FAUT BIEN QUE J'AGISSE...



## Tebboune s'en prend à l'économie marocaine

### La nouvelle entreprise haineuse de l'Algérie

**D**écidément, l'Algérie de Tebboune est obnubilée par le Maroc dont la stabilité et le progrès l'empêchent de dormir et d'agir avec discernement et bon sens. Après l'expulsion en mars dernier par l'armée algérienne de cultivateurs figuiguis de leur oasis frontalière sous prétexte qu'elle appartient à l'Algérie, c'est au tour du président himself d'ordonner à de nombreuses entreprises algériennes de rompre illico leurs contrats avec des sociétés étrangères, susceptibles de « porter atteinte » au pays et à « sa sécurité ». Rien que ça !



Abdelmadjid Tebboune.

En tout cas c'est ce qui ressort d'une correspondance signée Abdelmadjid Tebboune, datée du 25 avril 2021, mais révélée seulement la semaine dernière par la presse algérienne et qui évoque des contrats qui mettent « à la disposition d'entités étrangères » des « données » et « informations sensibles ». Ces entreprises ont un délai de dix jours pour se conformer à l'instruction du président Tebboune, faute de quoi des poursuites seront engagées contre les responsables pour « concussion et complicité ».

À en croire le média privé Ennahar, le président algérien a vu rouge après avoir appris que l'opérateur téléphonique Djezzy (Optimum Télécom), la Compagnie algérienne d'assurance et de réassurance (CAAR) et la Société nationale d'assurance (SAA) ont signé des contrats avec des entreprises de pays « hostiles » à l'Algérie. Ces pays « hostiles » sont le Maroc, la principale cible de cet accès de fièvre anti-marocain. Résultat : Le président élu par la junte militaire a sommé Djezzy (détenu à 51 % par l'État algérien), la CAAR et la SAA (deux sociétés publiques d'assurance) de résilier ces contrats et/ou de ne plus y songer. Ces sociétés présentent le défaut rédhibitoire d'avoir « signé des contrats avec des entreprises d'origine marocaine ». Si le diktat tebbounien n'aura aucun effet sur l'économie marocaine puisque l'Algérie représente epsilon dans les relations économiques du Royaume, il est intéressant et instructif d'un point de vue politique.

Inconcevable dans les pays qui se respectent, l'initiative du président algérien, merveilleusement caricaturale, en dit long, en effet, sur la manière dont l'Algérie est gérée. Comme une immense caserne où tout le monde y compris les chefs d'entreprises doit être au garde-à-vous et obéir sous peine de sanctions au diktat présidentiel au mépris des règles les plus élémentaires en matière de droit. Hallucinant ! Dans ces conditions, l'on comprend aisément pourquoi cet immense territoire, où état de droit et les engagements contractuels ne valent pas plus que du Kleenex, et qui continue à être maintenu par la mafia politico-militaire au pouvoir dans un anachronisme à la fois risible et ravageur, n'est pas attrayant aux yeux des investisseurs étrangers. Qui prendrait en effet le risque de mettre ses billes dans un pays à ce point à la merci de la mauvaise humeur de ses dirigeants imprévisibles et irresponsables ? Les Chinois, qui l'ont compris récemment, certes, un peu tardivement, ont fini par plier bagage... ●

### LE PRÉSIDENT ALGÉRIEN ORDONNE LA RÉSILIATION DES CONTRATS AVEC LES ENTREPRISES MAROCAINES QU'EST-CE QU'ILS ONT RÉPONDU LES MAROCAINS ? ÇA !



## Les Seychelles sous cloche malgré la vaccination !

**M**algré la vaccination – près de 60 % de la population vaccinée – Les Seychelles sont confrontés depuis plusieurs jours à un rebond spectaculaire des cas d'infections au Covid-19. Ce retour en force du virus a poussé les autorités à imposer de nouvelles mesures de confinement. Résultat : Les écoles sont à nouveau fermées pour trois semaines, tout comme les clubs de sport. Quant aux bars, restaurants et autres commerces, ils ont été obligés de baisser le rideau avant

l'heure de fermeture habituelle avec interdiction d'éviter toute activité sociale en dehors des rencontres familiales. Or, l'archipel de l'Océan Indien avait été le premier pays africain à lancer sa campagne de vaccination, début janvier, grâce aux dons des Émirats arabes unis et de l'Inde, respectivement 50 000 doses du vaccin chinois Sinopharm et 50 000 doses du vaccin suédo-britannique AstraZeneca. Cette situation interroge sur l'efficacité de vaccins face à l'apparition de nouveaux variants. ●



# Le Maigret DU CANARD



## Sable marin

# Dragage en eaux troubles

**Le patron de Drapor Mustapha Aziz est au cœur d'un bras de fer judiciaire avec le ministre de l'Équipement Abdelkader Amara autour du refus de renouvellement des permis d'exploitation de certains sites portuaires...**

### Ahmed Zoubair

**L**e très controversé Mustapha Aziz ne décolère pas contre le ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau, Abdelkader Amara, qu'il accuse de tous les maux. Brandissant comme un trophée un jugement du tribunal administratif, rendu le 22 avril dernier, le patron de Drapor considère que l'annulation par voie de justice de la décision interdisant à son entreprise d'exploiter à nouveau l'embouchure de Oud Oum Rabia à Azemmour est une gifle pour M. Amara. Le département, dirigé par M. Amara, avait refusé en 2017, de donner une suite favorable à la demande de Drapor de renouveler son permis d'exploitation du site en question pour une nouvelle période de 10 ans. Fort de sa première victoire judiciaire, il se dit aussi déterminé à faire condamner sur d'autres affaires en cours le ministre islamiste qu'il accuse ouvertement de chercher à privilégier les intérêts d'entreprises turques au détriment de ceux de sa société spécialisée dans le dragage du sable marin. Rien que ça ! Pour M. Aziz qui attribue les difficultés financières (Satrammarine et des filiales Drapor, Rimal et MedOcéan sont en sauvegarde judiciaire depuis février 2021) que connaît son groupe à l'arrêt de ses activités de dragage du fait des agissements du ministre, ce jugement n'est que le début d'une longue bataille judiciaire dont il attend l'issue sur deux autres sites, de Mehdia et de Larache, objets également d'un veto ministériel émanant du même Amara. Pour la plate-forme du nord du pays sur l'embouchure de l'Oued Loukkos, le bras de fer opposant M.M. Amara et Aziz prend un tour plutôt déroutant en raison de la décision troublante prise sur ce dossier par un autre ministre PJD, Abdelaziz Rabbah en l'occurrence. Celui-ci, en sa qualité de tuteur du département du Développement durable, s'est empressé d'accorder à Drapor le cachet de l'acceptabilité environnementale nécessaire pour la reprise de l'activité de l'entreprise sur ce site alors que les services de son collègue de l'Équipement se sont opposés au renouvellement de l'autorisation de dragage en arguant de considérations écologiques. Il paraît que le dragage sur cette plate-forme est préjudiciable à l'écosystème marin et par conséquent à l'activité de la pêche. En septembre 2020, le ministre de l'Agriculture et de la Pêche maritime Aziz Akhannouch s'en

### **Le dragage en question**

**L**e dragage et le rejet de boues et sédiments pollués, opérations qui consistent à extraire des sédiments situés sur le fond d'un plan d'eau pour permettre notamment la navigation dans les ports, conduisent à disperser des substances polluées accumulées durant des années et/ou à rejeter des blocs vaseux qui étouffent des habitats et espèces sous-marines et perturbent la transparence des eaux. Selon l'association France Nature Environnement, ces opérations sont préjudiciables pour l'environnement. Pourtant, la prise de conscience de l'impact environnemental des opérations de dragage a été relativement récente. En 2009, un engagement du Grenelle de la mer en France demandait l'interdiction du « rejet en mer de boues de dragage polluées via la mise en place d'une filière de traitement de boue et de récupération des macro-déchets associés » et à « faire évoluer les pratiques d'entretien des estuaires, espaces portuaires et chenaux d'accès et les modalités de gestion des sédiments et boues de dragage ». Force est de constater qu'aujourd'hui, rien n'a réellement changé et que le nombre d'opérations de dragage s'est intensifié. En effet, chaque année, en France, 50.000.000 m<sup>3</sup> de sédiments sont dragués et 90% de ces dragages ont lieu dans des ports estuariens ! Quant au devenir de ces sédiments dragués : 95 % sont immergés et 5 % sont gérés à terre. Vivement une étude sérieuse pour connaître l'entendue des activités de dragage au Maroc et leur impact réel sur l'environnement. Abdelaziz Rabbah ne semble pas s'en soucier. Preuve, il n'a pas hésité, au mépris de la décision de son collègue de l'Environnement, à donner son onction pour les projets controversés des dirigeants de Drapor... ●



**De G à D : Mustapha Aziz, patron de Drapor et Abdelkader Amara.**

était vivement inquiet auprès de Abdelkader Amara : «Je voudrais vous faire part de l'opposition du département de la pêche maritime à l'activité de dragage dans cette zone pouvant compromettre la durabilité de l'activité de pêche qui constitue par ailleurs un secteur économique et social de premier ordre pour la région». Mais pourquoi M. Rabbah a-t-il décidé de passer outre les réserves de M. Amara qu'il était censé consulter avant de délivrer un sauf-conduit aux promoteurs de Drapor ? Cette affaire fait manifestement désordre... Qui de Amara ou Rabbah nage en eaux troubles sur le dossier du dragage ?

### **Dangers**

Pour sa défense, Abdelkader Amara invoque les conclusions alarmantes d'une étude d'impact commandée par le département de l'Environnement dirigé alors par Nezha El Ouafi et qui a tiré la sonnette d'alarme sur les dangers du dragage du sable de mer sur l'écosystème marin, le littoral et la pêche.

Mustapha Aziz, lui, ne l'entend pas de cette oreille, évoquant les travaux d'une commission ministérielle dirigée par Abdelaziz Rabbah qui s'est prononcée favorablement sur la demande de Drapor en se basant sur une étude d'impact sur l'environnement ( EIE) réalisée par l'entreprise elle-même sur la zone concernée ? Mais quelle crédibilité accorder a priori à une telle étude, sachant qu'elle devrait être le fait d'une autorité indépendante désignée par les pouvoirs publics ? Il s'agit de déterminer les risques environnementaux du dragage en fonction de paramètres intrinsèques et extrinsèques aux sédiments. En optant pour une méthode d'échantillonnage correcte.

Activité hautement juteuse pour ses promoteurs, mais très préjudiciable pour l'environnement, le dragage du sable est une chasse gardée de Drapor qui a pris l'habitude de bénéficier de l'exploitation exclusive de ce filon où la réglementation se distingue par son flou extrême. Les exploitants ont tendance à en profiter à fond (s) pour extraire plus de quantités de sable que ne l'autorise le cahier des charges... La Cour des comptes a d'ailleurs pointé dans des rapports une série d'irrégularités qui entachent les activités de dragage des sables marins par Drapor.

Quant à Mustapha Aziz, cet homme mystérieux qui a hérité dans des conditions non moins mystérieuses du groupe fondé par feu Lahcen Jakhoukh, il espère faire revenir par tous les moyens ses machines sur les sites qui lui ont été interdits. Mais gare à l'ensablement ! ●



# Le Maigret DU CANARD



## Benslimane

# Le Club de Tir qui fait beaucoup de bruit...

Fait-il bon vivre à Benslimane ? Oui, tant que l'on est loin du club de tir ! En effet, la province paisible, située à mi-chemin entre Casablanca et Rabat, n'est plus ce qu'elle était. L'implantation de l'« ATIS-Club de Tir Grenadine » fait beaucoup de bruit aussi bien sur le plan environnemental que social.

### Jamil Manar

**D**epuis plusieurs mois, un bras de fer est engagé entre les propriétaires du club « ATIS-Club de Tir Grenadine » de Benslimane et les riverains. Agacés par les nuisances sonores provoquées par tirs aux plateaux, qui sont un exercice d'adresse, ces derniers ont décidé de se mobiliser pour mettre fin à ce qu'ils qualifient de calvaire quotidien. Victime de ce désagrément, Nadia Berrouaiel a fait le choix de mener le combat au nom des riverains en sensibilisant les autorités à leur problème.

« C'est vraiment désagréable comme situation. Les tirs, je les entends quand je suis à l'extérieur et même quand les fenêtres sont fermées », dénonce un habitant d'un douar avoisinant. « J'ai choisi de vivre dans cette zone pour son calme et là c'est devenu invivable », renchérit un autre voisin. Il ajoute, une pointe de colère dans la voix : « Il est difficilement acceptable de subir ces déflagrations en continu dans un cadre de verdure comme le nôtre ». Effectivement, cette activité engendre beaucoup de vacarme. Preuve en est que les tireurs sont obligés de porter des protections auditives.

Très fréquenté par les amateurs de ce sport particulier, le club a gagné en notoriété ces dernières années avec l'organisation de plusieurs événements d'envergure. En s'y rendant pour les tirs aux plateaux, les adeptes de cette discipline olympique sont loin d'imaginer le préjudice que leur passe-temps occasionne aux habitants alentours. En plus d'insupportables bruits de tirs audibles dans un rayon de près de 2 km, ces derniers se sont retrouvés à gérer des terrains agricoles dégueulassés par le plomb. Ce qui constitue aux yeux de Mme Berrouaiel une atteinte à l'environnement et une agression contre la nature.

### Pollution sonore et environnementale

Les maisons se trouvant à proximité du club, deux douars en particulier, passent leurs journées et une bonne partie de leurs soirées à compter les balles. A chaque fois qu'un tireur appuie sur la détente, la résonance s'entend à un rayon de deux kilomètres, rendant ainsi invivable cette partie de la ville. Mme Nadia Berrouaiel, soutenue par les habitants et par l'Association Marocaine pour la réforme et l'équité, s'est mobilisée pour trouver une solution équitable à une situation jugée « infernale ». « Il y a pire que la pollution sonore, c'est la pollution de l'environnement » a déclaré la militante au « Canard Libéré ». Preuves à l'appui, Mme Berrouaiel soutient que les terrains agricoles à proximité du club sont intoxiqués par le plomb qui traverse facilement le



filet en plastique mis en place. La déflagration engendrée par les tirs se fait au-dessus des terrains agricoles voisins. « La quantité de plomb engendrée rend ces terrains inexploitable », souligne-t-elle en pointant le danger que représente cette substance pour la santé des riverains et les récoltes.

Et ce n'est pas tout, la militante crie également à la catastrophe écologique devant « le mutisme » des autorités. « Oued Sefrou et Oued N'fikh, sont menacés par une véritable catastrophe écologique », croit-elle savoir. D'où son appel lancé aux responsables pour diligenter une commission d'enquête afin de connaître l'ampleur des dégâts.

### Négligence des mesures de sécurité

Tous ces désagréments et bien d'autres auraient pu être évités si le club avait respecté le cahier des charges imposé par la fédération royale marocaine de tir sportif (FRMTS). Selon Mme Berrouaiel, les lois en vigueur et les conditions nécessaires à l'implantation d'un club de tir n'ont pas été respectées. « Le cahier des charges de la fédération impose une superficie de 5 hectares pour ce genre d'installations alors que le propriétaire a installé son business sur un terrain de 4 ha seulement », fait savoir la militante qui brandit le certificat de propriété du club pour étayer ses dires.

Les conditions basiques de sécurité ne sont pas respectées non plus, estime notre interlocutrice. « La distance de sécurité imposée est de 300 m alors qu'il est à peine de 76 m, et le mur de clôture de 12 m de hauteur au minimum n'a même pas été construit. Un filet en plastique vert a été installé à la place, que les balles transpercent pour atterrir sur les terrains agricoles voisins », dénonce la militante en présentant des images satellites du club tendant à corroborer ses accusations. Du côté des responsables d'« ATIS-Club de Tir Grenadine », silence radio, puisque nos tentatives de joindre le gérant du club sont restées vaines. Toutefois, l'homme avait déjà fait une déclaration à la presse dans laquelle il assure que son club détient toutes les autorisations nécessaires pour l'exercice de ses activités. Balayant d'un revers de main les accusations visant son club, le responsable avait affirmé que l'organisation, par le club, de grands événements est la preuve qu'il respecte toutes les dispositions et les règles en vigueur. ●

**LE GOUVERNEMENT IMPOSE UNE QUARANTAINE DE 10 JOURS À LEURS FRAIS AUX MRE DÉSIREUX DE SE RENDRE AU MAROC**

**VOUS ÊTES OBLIGÉS DE VOUS SOUMETTRE À UN CONFINEMENT DE 10 JOURS À L'HÔTEL**

**MAIS ON EST VENU AU MAROC JUSTE POUR LE WEEK END !**







# L'OPTICIEN QUI SUBLIME VOTRE **REGARD**

DES PRIX TENDRES À VOUS  
CHATOUILLER **LES YEUX**

SOYEZ LES PREMIERS À EN PROFITER

**LUNETTES TENDANCE DES GRANDES MARQUES ET DES CRÉATEURS**

Angle Moulay Driss 1er et rue L'ysier - Casablanca ● Tél : 05 22 82 90 21 ● Fax : 05 22 82 89 33 ● [www.chicoptique.ma](http://www.chicoptique.ma)



# Le Maigret DU CANARD



## Tribune Libre

Par Abdeslam Seddiki \*

# La répartition des revenus au Maroc Un domaine encore dans l'opacité

Le HCP poursuit la publication des résultats de l'enquête sur les revenus des ménages. Une première note a porté sur « Evolution du niveau de vie des ménages et impact de la pandémie COVID-19 sur les inégalités sociales » (24 mars 2021). Une deuxième, publiée le 28 avril a traité des « Revenus des ménages, niveaux, sources et distribution sociale ». La dernière partie, interviendra, apprend-on, dans les jours qui viennent. Ce faisant, le HCP nous fournit des informations précieuses qui seraient de nature à animer le débat national en cette période préélectorale et inciter les acteurs politiques à mettre plus de rigueur dans leurs prestations en évitant des déclarations péremptoires et des amalgames conceptuels. Que retient-on de cette deuxième note ? Comment est réparti notre « gâteau national » ?

Par ménage, le revenu annuel moyen s'établit à 91 933 DH, ce qui équivaut à un revenu mensuel moyen de 7 661 DH. Il est de 98 483 DH en milieu urbain, (8 207 DH par mois) et de 77 600 DH en milieu rural (6 467 DH par mois). Le revenu médian étant de 5133 DH.

En revanche, vu par personne, le revenu annuel moyen est de : 21 515 DH au niveau national, équivalent à 1 793 DH par mois ; 24 992 DH en milieu urbain, ou encore 2 083 DH par mois ; et 15 560 DH en milieu rural, ou encore 1 297 DH par mois. Bien sûr, les moyennes arithmétiques sont d'une pertinence limitée. Ce qu'elles cachent est plus important que ce qu'elles montrent. Le plus important est de savoir comment est répartie la richesse produite. Et c'est justement là où résident les enjeux et où se cristallisent les contradictions sociales. On retiendra, à ce niveau, l'écart entre les 10% les plus riches et les 10% les moins aisés. Ainsi, les 10% de la population les moins aisés vivent avec moins de 6 270 DH par personne et par an (7 756 DH en milieu urbain et 5 157 DH en milieu rural), alors que les 10% les plus aisés disposent de plus de 41 705 DH (48 440 DH en milieu urbain et 28 090 DH en milieu rural). Par ailleurs, les 10% de la population les plus aisés concentrent 37,8% du total des revenus

contre 2,2% pour les 10% les moins aisés, ce qui correspond à un rapport inter-décile de 17,2. Et les rédacteurs de ladite note de conclure : « Dans ces conditions, l'inégalité du revenu, estimée par l'indice de Gini, est de 46,4%, relativement élevée et dépassant le seuil socialement tolérable (42%). »

Par ailleurs, et cela confirme une vérité bien établie, le niveau d'inégalité associé à la répartition des dépenses est moins accentué que celui déterminé sur la base des revenus. Ainsi, si l'indice de Gini est de 38,5%, dans le premier cas, il grimpe à 46,4% dans le deuxième cas. Par milieu de résidence, ces indices sont respectivement de 37,9% contre 45% en milieu urbain et 30,1% contre 44,5% en milieu rural.

En fixant le seuil de pauvreté à la moitié du revenu médian, la part des personnes à faible revenu est de 12,7% à l'échelle nationale en 2019 : 6,8% en milieu urbain et 22,9% en milieu rural. Au total, 4,5 millions de personnes sont pauvres à titre de pauvreté relative, dont les deux tiers (66,4%) résident en milieu rural.

## Volonté politique

On précisera également, toujours selon le HCP, que le revenu des ménages diffère en fonction de l'âge du ménage, de son sexe, du niveau de son éducation et de la catégorie socio-professionnelle à laquelle il appartient. A ce niveau, parmi les six grands groupes distingués, ce sont les responsables hiérarchiques de la fonction publique, directeurs et cadres de direction d'entreprises, cadres supérieurs et membres des professions libérales qui disposent du revenu mensuel moyen le plus élevé, de l'ordre 17 040 DH. En revanche, la catégorie d'en bas, avec un revenu mensuel moyen de 4720 DH par ménage, est constituée de manœuvres non agricoles, des manutentionnaires et travailleurs des petits métiers et les chômeurs n'ayant jamais travaillé. Il aurait été, toutefois, utile que les rédacteurs de ladite note nous précisent par quel moyen « un chômeur qui n'a jamais travaillé », chef de ménage de surcroît, arrive à dégager un revenu mensuel de 4720 DH !

Toujours est-il que le travail réalisé par le HCP constitue un apport indéniable à la connaissance sur un sujet demeuré jusqu'à présent dans l'ombre. Rappelons que les données publiées par cette institution sont directement recueillies auprès des personnes enquêtées. Comme telles, elles sont nécessairement minorées. Qui est ce Marocain qui ose annoncer en toute honnêteté son revenu réel ? Une question sensible sur laquelle le rapport relatif à la richesse globale du Maroc est passé sous silence. Et pour cause ! Par conséquent, la question des revenus et de leur répartition demeure entièrement posée. Elle nécessite, outre une volonté politique réelle, la mise à contribution de toutes les parties concernées dont en premier lieu la Direction des impôts, le système bancaire...

En tout état de cause, les inégalités monétaires (formelles) n'expriment que partiellement les inégalités réelles. Ces dernières englobent d'autres variables que les disponibilités monétaires. Elles tiennent à l'accès à l'éducation, à la santé, au logement, à la position sociale et aux réseaux d'influence dans la société. En définitive, nous sommes devant un chantier très vaste qui reste encore à défricher sur le plan théorique et à trancher sur le plan politique. C'est tout un programme ! ●

### COVID-19: LE VACCIN À L'ÉPREUVE DES VARIANTS

J'AI CHOPE LE VIRUS MALGRÉ  
MA DOUBLE VACCINATION...

JE T'INJECTE  
ALORS UNE  
TROISIÈME  
OVERDOSE...





# Bec et ONGLES



## Bon musulman cherche sa moitié ! (3)

Les temps sont durs pour les prétendants au mariage... Abdelaziz en sait quelque chose ! Comme l'a expliqué longuement son fquih favori dans l'un de ses sermons, il ne suffit pas de vivre, manger et se vêtir Halal... Il faut surtout ne pas se rater, et réussir un mariage Halal parfait... Depuis le temps qu'il s'y prépare, ce serait le comble ! Il s'agit donc de bien choisir sa promise... Et pour ce, différentes écoles s'affrontent ! La moins risquée, qui lui a été chaudement recommandée par des amis déjà casés, consiste à associer à la prospection sa mère, ses sœurs ou toute autre dame compétente en la matière de son entourage... Elles ont une meilleure connaissance du terrain que lui, par la force des choses ! Et puis, elles pourront accompagner discrètement les « présélectionnées » au hammam, histoire de vérifier qu'il n'y a pas tromperie sur la marchandise ! Ce que Abdelaziz serait bien incapable de faire, ne fréquentant pas de hammams mixtes... À moins de se déguiser en femme, un de ses fantasmes coquins ! Bien la choisir donc, fraîche et pimpante, pas un mot plus haut que l'autre, et novice en matière de relations amoureuses... Blanche et bien en chair, élevée en batterie, à l'abri des regards lubriques, surtout pas en plein air, contrairement aux poules... D'ailleurs, ce n'en est pas une, de « poule » ... Sinon, elle serait Haram ! Logique, non?... Soigneusement enveloppée dans un emballage hallal... Une bonne djellaba de chez nous fera l'affaire, Abdelaziz, en musulman à la page qu'il est, étant allergique au voile intégral qui transforme la femme en sac-poubelle ambulante...

Dans l'idéal, Abdelaziz aimerait qu'elle exerce un travail qui soit aussi Halal... Pas de banquière donc, à moins qu'elle n'exerce dans une banque dite alternative, dûment homologuée par le Conseil Supérieur des Oulémas ! Et qui paye bien, si possible, ce serait un plus... Oui, les temps sont durs ! Certains compromis s'imposent et la crise aidant, Abdelaziz n'est plus un adepte forcené de la femme au foyer... Un musulman éclairé, adepte de « l'ijtihad », vous dis-je ! Mais tout bien réfléchi, Abdelaziz ne s'est pas résolu à demander l'assistance de son entourage féminin... Sur les conseils de son psy qui lui a recommandé de ne compter que sur lui-même pour le choix de sa future femme, en vue de s'affranchir enfin de l'état étouffant des femmes de sa famille. Lequel psy l'a convaincu qu'une épouse choisie par ses proches leur serait redevable à vie, et que « l'équilibre des forces » risquait de s'en trouver grandement affecté... Et pas vraiment en sa faveur ! Il a préféré passer en revue l'ensemble de ses connaissances et collègues pour essayer de dénicher la perle rare, sans qu'aucune d'entre elles ne trouve grâce à ses yeux... Trop effrontées, pas assez pieuses, trop familières, au physique trop ingrat, ou à la situation sociale en deçà de ses exigences... Concernant ce dernier point, Abdelaziz préférerait malgré tout que sa future épouse perçoive un salaire inférieur au sien... Équilibre des forces, toujours ! Maintenant, si elle satisfait à l'ensemble des autres critères, il pourrait à titre exceptionnel déroger à cette règle... Sacré Abdelaziz ! Finalement, notre futur marié a préféré se rabattre sur internet dont il est un utilisateur assidu... Il est membre de plusieurs groupes d'échange, ce qui lui a permis de se faire quelques relations féminines avec lesquelles il échange assez régulièrement, en tout bien, tout honneur... C'est ainsi qu'il pense avoir détecté la personne idoine, après plusieurs tentatives infructueuses... Elle s'appelle Laila, et elle a tout pour elle, selon les critères draconiens arrêtés au niveau de son « cahier des charges » ! C'est une femme jeune et pieuse... Deux conditions sur lesquelles Abdelaziz ne saurait transiger... Et excellente cuisinière par-dessus le marché ! Abdelaziz, qui se pique d'être un chef accompli, aurait bien aimé s'assurer de ses talents culinaires au préalable, et tester ses compétences en réel... Bref, notre ami est convaincu d'avoir tiré le gros lot, et pense maintenant tout connaître sur Laila, sa famille, ses grandes qualités et ses petits travers... Trois mois après leur entrée en relation sur les réseaux sociaux, Abdelaziz, toujours conseillé par son psy, s'est enfin décidé à se jeter à l'eau en invitant Laila à prendre un café... C'est ainsi qu'il s'est rendu au lieu convenu, avec une demi-heure d'avance, attendant l'arrivée de la belle, et le cœur battant la chamade, tel un adolescent attendé ! (A suivre) ●

N. Tallal

## L'entretien -à peine- fictif de la semaine

### Mohand Laenser, secrétaire général du MP

# La force de l'inertie, c'est moi

Une équipe du Canard a alpagué le leader du MP Mohand Laenser alors qu'il quittait la Fondation Al-Faqih Tétouani où il a donné une conférence, histoire de lui faire dire ce qu'il n'a pas osé avouer, langue de bois oblige.

Jeudi 6 mai, vous avez déclaré lors de votre passage dans le cycle des conférences ramadanesques de la Fondation Al-Faqih Tétouani que le MP œuvre pour reprendre sa place parmi les trois premiers partis du pays à l'issue des prochaines législatives... **C'est juste une profession de foi que j'ai l'habitude de lancer, à l'approche des échéances électorales, pour galvaniser les troupes qui, je vous l'avoue, ont fondu comme neige au soleil, et recruter de nouvelles notabilités moissonneuses de voix électorales.**



**avec la force de l'inertie. À défaut d'être une grande formation politique, j'en ai fait une remarquable force d'appoint qui complète les tours de table politique. Ce qui est essentiel en démocratie à la marocaine.**

Quand comptez-vous passer la main ? **Lorsque le Maroc aura décidé de mettre fin à l'État d'urgence sanitaire. C'est-à-dire jamais.**

Elles sont parties où, vos troupes ?

**La majorité a migré vers d'autres partis plus attrayants que le MP alors que d'autres ont cessé de militer faute d'avoir été récompensés par des postes au pouvoir. Les temps politiques étant devenus durs, on ne peut pas garantir des planques à l'ombre de l'État à tout le monde. Les places sont devenues rares et donc très chères.**

Mais vous, vous êtes toujours là. Vous n'avez pas bougé...

**Ma plus grande prouesse, c'est ma longévité politique exceptionnelle qui fait de moi le doyen des leaders partisans actuels. L'essentiel ce n'est pas de régler des problèmes, mais de savoir durer sans faire de vagues. C'est tout un métier qui requiert patience, sang-froid et expérience.**

Comment se porte le MP ?

**À merveille. On n'en entend pas parler. Il ne parle pas, il n'agit pas. Mais il fonctionne**

Avez-vous un bilan à faire valoir ?

**Au compteur, j'ai plus de 40 ans de vie politique et franchement très peu de réalisations. Mais comme vous dites, je suis là. Si certains résistent à la crise, moi j'ai résisté au temps et même à la pandémie.**

Vous êtes aussi le président de la région de Fès-Meknès... Là aussi pas de réalisations à votre actif, je suppose...

**Si, si. Quelques sorties occasionnelles qui ne mangent pas de pain et des inaugurations de chrysanthèmes qui se comptent sur les doigts d'une main.**

Avez-vous un programme ?

**La défense de la culture amazighe, le développement du monde rural et notre maintien au gouvernement. Qui dit mieux ? ●**

Propos recueillis par Saliha Toumi

## L'ex-ambassadeur américain au Maroc, David Fischer, honoré

**G**rande distinction pour l'ancien ambassadeur américain au Maroc, David T. Fischer dans son propre pays. Le diplomate dont la fin de mission à Rabat a coïncidé avec la reconnaissance par l'ancien président américain Donald Trump de la marocanité du Sahara a reçu la « National Security Medal », l'une des plus hautes distinctions accordées aux responsables américains, pour «



ses réalisations remarquables» dans le domaine de la sécurité nationale. Durant son mandat au Maroc (janvier 2020 - janvier 2021), le diplomate avait en effet accompagné la reconnaissance américaine de

la souveraineté du Royaume sur ses provinces sahariennes. Son nom a été associé à l'une des pages les plus inoubliables des relations presque triséculaires entre Rabat et Washington. À l'issue de son mandat à Rabat, SE Fisher avait assuré que sa mission au Maroc était l'une des plus riches de sa carrière diplomatique. « Ce fut l'honneur de ma vie d'être l'Ambassadeur des États-Unis au Maroc, l'un des pays les plus merveilleux, les plus beaux et les plus hospitaliers au monde », avait-il déclaré devant les médias. ●



# Le MIGRATEUR



## Le « nein » allemand à la levée des brevets sur les vaccins

Dès qu'il s'agit d'une question de gros sous mettant en jeu un plan de sauvetage paneuropéen ou mondial de l'économie qui ne concerne pas les secteurs financiers et bancaires, l'Allemagne se cache sous la table comme s'il s'agit d'échapper à un violent tremblement de terre, mais finit par passer sous la table : Le pays d'Angela Merkel ne pouvant lutter continuellement contre tous. Au lendemain de la grande crise économique et financière de 2008, Berlin a catégoriquement refusé l'idée de mettre la main à la poche pour soutenir la Grèce frappée de plein par l'effondrement des prêts hypothécaires. Ce qui n'a pas empêché, en mars 2009, le gouvernement allemand d'instaurer un fonds de 115 milliards d'euros pour garantir les prêts et apporter un soutien aux entreprises en Allemagne. Bonjour la solidarité européenne ! Un nombrilisme qui n'est pas le premier ni le dernier. Ce mois de mai, même comportement égoïste du côté de l'un des pays les plus riches sinon le plus riche d'Europe. Dès l'annonce américaine d'une levée des brevets sur les vaccins pour en accélérer la production et par ricochet endiguer rapidement la pandémie du coronavirus en permettant notamment aux pays pauvres d'avoir un accès facile aux sérums, Berlin n'a pas hésité à faire part clairement de son hostilité. « Je souhaite que maintenant qu'une grande partie de la population américaine a été vaccinée, nous puissions avoir un libre-échange de composants et aussi une ouverture du marché des vaccins », a réagi la chancelière Angela Merkel, qui a participé au sommet « social » européen, tenu par visioconférence à Porto au Portugal, les 7 et 8 mai. Le « nein » du gouvernement allemand



A quand un vaccin contre le mercantilisme ?

est intervenu après que la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a déclaré que l'Union européenne était «prête à discuter » de la proposition de suppression des brevets. En s'opposant à cette proposition humanitaire soutenue par les États-Unis visant à lever les brevets sur les vaccins Covid-19, Berlin se cache derrière la seule feuille de vigne en sa possession : arguer que ces brevets non seulement n'entravent pas la production de ces vaccins et que leur levée va même en limiter la production ! Autrement dit les vaccins à ARN messager sont tellement sophistiqués qu'il n'est pas donné à n'importe quel laboratoire du monde de les fabriquer en temps utile. Argument qui ne tient pas la route ne serait-ce que parce qu'il existe plusieurs pays assez avancés en biotechnologie pour être en mesure de les produire si les brevets qui les protègent sont levés. En fait, là aussi, il est question de gros sous que l'Allemagne ne veut pas perdre fait preuve. En septembre 2020, Berlin n'a pas hésité pour débloquer une aide totale de 627 millions d'euros aux groupes allemands de biotechnologie BioNTech et CureVac afin d'accélérer les recherches sur un vaccin contre le Sars-Cov-2. « La protection de la propriété intellectuelle est une source d'innovation et doit le rester » martèle le gouvernement de Merkel. CQFD. ●

## Palestine : Le Conseil de sécurité de l'ONU en mode off

Le Conseil de sécurité de l'ONU a tenu une réunion d'urgence lundi sur les troubles à Jérusalem, mais n'a pas publié de déclaration immédiate, des diplomates ayant indiqué que les États-Unis estimaient que des commentaires publics seraient contre-productifs. Les négociations se poursuivaient entre les 15 nations du Conseil de sécurité sur un texte qui pourrait être édulcoré par rapport à un projet initial proposé par la Norvège, ont indiqué des diplomates. Les États-Unis, selon un diplomate, ont déclaré lors de la vidéoconférence à huis clos qu'ils « travaillaient en coulisses » pour calmer la situation et qu'ils n'étaient « pas sûrs qu'une déclaration à ce stade soit utile ». La réunion du Conseil de sécurité est intervenue après que le conseiller américain à la sécurité nationale, Jake Sullivan, a téléphoné à son homologue israélien et lui a fait part de ses « graves préoccupations » concernant les expulsions imminentes de familles palestiniennes de leurs maisons par Israël. Ces familles habitent dans leurs maisons situées dans le quartier de Sheikh Jarrah, à Jérusalem-Est, depuis 1956. Une injustice qui a contribué à alimenter les tensions dans la ville sainte. Peu après la réunion du Conseil de sécurité, les organisateurs d'une marche pro-israélienne commémorant la Journée de Jérusalem, qui était devenue un point chaud étant donné que son itinéraire devait passer par la Porte de Damas au moment où des milliers de Palestiniens faisaient leurs prières collectives du mois sacré du Ramadan ont finalement annulé l'événement. Le projet de déclaration du Conseil de sécurité demanderait à Israël de « cesser les activités de colonisation, les



La violence a élu domicile au quartier de Sheikh Jarrah à Jérusalem-Est, le 6 mai 2021. REUTERS/Amman Awad

démolitions et les expulsions », y compris à Jérusalem-Est. Le projet norvégien a été présenté conjointement avec la Tunisie, un autre membre non permanent qui a convoqué la réunion de lundi, ainsi qu'avec la Chine. Dans ce projet de déclaration, qui se situe un cran en dessous d'une résolution, les membres du Conseil de sécurité expriment « leur grave préoccupation face à l'escalade des tensions et de la violence en Cisjordanie occupée, y compris à Jérusalem-Est », qu'Israël a annexée en 1967 et considère comme faisant partie de sa capitale. Le projet appelle également à « faire preuve de retenue, à s'abstenir d'actions et de rhétorique provocatrices, et à maintenir et respecter le statu quo historique sur les lieux saints ». La mission américaine auprès des Nations unies n'a pas immédiatement commenté la réunion du Conseil de sécurité. Les États-Unis sont le principal allié d'Israël, mais le président Joe Biden a également cherché à soutenir les droits des Palestiniens après l'administration pro-israélienne belliqueuse de Donald Trump. Plus de 300 personnes ont été blessées lundi lors de violents affrontements entre la police israélienne et les Palestiniens dans l'enceinte de la mosquée Al-Aqsa. Mercredi, le nombre de roquettes lancées sur Tel-Aviv et des localités frontalières de Gaza s'est élevé à plus de mille selon les autorités israéliennes, ce à quoi l'armée israélienne a répondu par un déluge de feu sur la bande de Gaza. Bilan côté palestinien, au moins 60 morts civils et militaires dont des femmes et des enfants, contre 6 morts côté israélien dont un militaire. ●



Rue Ibnou Katir résidence  
Al Mawlid II Imm. D RDC n°4  
Maârif - Casablanca -  
Tél : 0522 23 32 93  
Fax : 0522 23 46 78  
E-mail : contact@lecanardlibere.com  
Site web : www.lecanardlibere.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION  
ET DE LA RÉDACTION

Abdellah Chankou  
a.chankou@lecanardlibere.com

RÉDACTEUR EN CHEF

Abdellah Chankou

RÉDACTION

Jamil Manar  
Abdelkarim Chankou  
Saliha Toumi  
Rachid Wahbi  
Ahmed Zoubair

CARICATURES

Boudali, Zag

SERVICE COMMERCIAL

Laila Lamrani Amine  
Chaimaa El Omari Naib

WEBMASTER

Larbi Larzaoui

INFOGRAPHIE

Yahia Kamal

LOGISTIQUE

Youssef Roumadi

SERVICE COMPTABILITÉ

Essaadia HAKANI

Impression

Groupe Maroc Soir

DISTRIBUTION

Sapress

DOSSIER PRESSE

Aut. 51/06

DÉPÔT LÉGAL

2007 / 0025

ISSN 2028-0416

## Les nationalistes écossais remportent les élections locales

Mauvais signal pour Londres et le Premier ministre britannique Boris Johnson. Les nationalistes séparatistes écossais ont remporté samedi à un siège près de la majorité absolue les élections et réitérèrent leur souhait de se séparer du Royaume-Uni. En effet, la première ministre écossaise, Nicola Sturgeon, a déclaré que ce résultat signifiait qu'elle ferait avancer le projet d'un second référendum sur l'indépendance une fois la pandémie de COVID-19 terminée, ajoutant qu'il serait absurde et scandaleux que Boris Johnson tente d'ignorer la volonté démocratique du peuple. « Il n'y a tout simplement aucune justification démocratique à ce que Boris

Johnson, ou qui que ce soit d'autre, cherche à bloquer le droit du peuple écossais à choisir son propre avenir », a déclaré Mme Sturgeon. « C'est la volonté du pays », a-t-elle ajouté après que son Parti national écossais (SNP) a été reconduit pour un quatrième mandat consécutif. Le gouvernement britannique soutient que M. Johnson doit donner son accord pour tout référendum et il a clairement indiqué à plusieurs reprises qu'il refuserait. Il a déclaré qu'il serait irresponsable d'organiser un maintenant, soulignant que les Écossais avaient soutenu le maintien dans le Royaume-Uni lors d'un scrutin « unique en son genre » en 2014. Longue et dure bataille juridique en vue. ●

## LA SITUATION DE LA PRESSE EN ALGÉRIE





# Can'Art et CULTURE



## Booker 2021 : un romancier marocain en finale

Le Prix international de la fiction arabe (IPAF), connu sous le nom de Booker arabe, a dévoilé la longue liste des 16 romans en compétition pour le prix de 2021.

Les 16 demi-finalistes ont été sélectionnés parmi 121 candidatures de romans en langue arabe publiés entre le 1er juillet 2019 et le 31 août 2020. Ils sont l'œuvre d'auteurs issus de 11 pays, représentant l'Algérie, l'Arabie Saoudite, l'Égypte, l'Irak, la Jordanie, le Koweït, le Liban, le Maroc, le Soudan, la Tunisie et le Yémen.

Cette liste longue liste comptait deux auteurs marocains : Youssef Fadel avec « Vie des papillons » paru aux « publications méditerranéennes », et Abdelmajid Sebbata qui concourt pour la première fois avec « le dossier 42 », édité par le Centre Culturel Arabe.

Les auteurs retenus pour cette 14e édition de l'IPAF sont âgés de 31 à 75 ans et représentent 11 pays.

Selon un communiqué de l'IPAF « collectivement, les auteurs abordent des questions importantes auxquelles le monde arabe est confronté aujourd'hui de la souffrance en Irak à la prolifération des organisations extrémistes en passant la condition féminine dans le monde arabe ».

Les romans policiers sont également très présents dans la liste de cette année. De même que des thèmes tels que les relations humaines, la loyauté, la trahison et le poids de la littérature dans le monde arabe, dans des villes comme Aden, Amman, Casablanca, Oran, etc. Après tamisage, seuls 6 romanciers ont été retenus pour la short-list. Ils empocheront chacun la somme de 10 000 dollars le 25 mai courant. Le gagnant du Grand prix recevra en plus un chèque de 50 000 dollars. Figure sur cette liste restreinte le Marocain Sebbata qui a expliqué que l'idée du roman lui est

venue en octobre 2017, lorsqu'il a lu un article traitant du sujet de la catastrophe des huiles frelatées au Maroc peu après son indépendance.

La short-list a été établie par un panel de cinq jurys, présidé par le poète et auteur libanais Chawki Bazih. Lequel est flanqué de Mohammed Ait Hanna, écrivain marocain, traducteur et professeur de philosophie au Centre régional d'enseignement et de formation de Casablanca, de Safa Jubran, maître de conférences en langue arabe et en littérature moderne à l'université de San Paolo, au Brésil, d'Ali Al-Muqri, écrivain yéménite qui a figuré à deux reprises sur la liste des lauréats de l'IPAF, en 2009 et 2011. Parmi les auteurs de la liste longue de 2021 qui ont été récompensés par le Prix international de la fiction arabe au cours des années précédentes figurent le Jordanien Jalal Bargas (sur la liste longue en 2019 pour Women of the Five Senses), l'Égyptienne Mansoura Ez Eldin (sur la liste courte en 2010 pour Beyond Paradise), le Marocain Youssef Fadel (sur la liste courte en 2014 pour Un oiseau bleu et rare vole avec moi), le Soudanais Hamed al-Nazir (sélectionné en 2016 pour The Prophecy of Saqqa et à nouveau en 2018 pour The Black Peacock), l'Irakien Muhsin Al-Ramli (sélectionné en 2010 pour Dates on my Fingers et à nouveau en 2013 pour The President's Garden) et le Tunisien Habib Selmi (sélectionné en 2009 pour Les Humeurs de Marie-Claire et à nouveau en 2012 pour Nisa al-basatin).

Créé à Abu Dhabi, l'IPAF est soutenu par la Fondation du « Booker Prize » à Londres et financé par le département de la Culture et du Tourisme d'Abu Dhabi. ●



## La Cigogne Volubile revient sous les couleurs du droit à la différence

Initiée par l'Institut français de Meknès, la Cigogne Volubile – Printemps des livres jeunesse du Maroc de retour sous les couleurs du droit à la différence. Cet événement culturel qui déploie ses ailes sur l'ensemble du réseau de l'Institut français du Maroc cible un public âgé de 4 à 12 ans.

Temps fort de la saison culturelle France-Maroc sur la découverte de la littérature jeunesse, cette 10e édition se tiendra les 3, 4 et 5 juin 2021 autour du thème «Le droit à la différence». La Cigogne Volubile c'est une série de rencontres, d'ateliers de création, de projets de classe, d'expositions, de spectacles et de contes. Le programme sera hybride, proposé à la fois sur place dans les Instituts du réseau et à distance via les technologies numériques. ●

## La Galerie Banque populaire accueille l'exposition « peinture au féminin »



La Galerie Banque Populaire inaugure la saison culturelle et artistique 2021 en accueillant, jusqu'au 15 juin 2021, une nouvelle exposition dédiée aux femmes. Intitulée « Peinture au féminin » cette expo qui met à l'honneur trois femmes peintres, Rafika Azzaoui, Fatime Zahra Morjani et Zineb Ben-nani Smires se veut une preuve de plus de la richesse de l'univers créatif au féminin, à travers ses différentes techniques, ses concepts variés, et ses multiples modes d'expression par la couleur.

Il s'agit d'une rencontre entre trois artistes différentes, de par leurs âges, leurs approches et leurs techniques, dans une singularité harmonieuse qui les rassemble au lieu de les diviser, s'appuyant sur ces nuances pour créer un univers artistique riche et bienveillant, offrant à ses visiteurs une compagnie chaleureuse et colorée qui les enveloppe et les guide à travers les œuvres exposées. « Nous avons choisi à cette occasion d'exposer trois femmes peintres que tout a priori sépare, mais qui, réunies, donnent forme à un véritable cycle artistique ponctué de trois moments-clés : la technique, le concept et l'expression par la couleur », abonde Mme Bouchra Berrada, Présidente du Directoire de la Banque Populaire de Rabat-Kénitra. ●

## Baisse du budget de tournage de films étrangers au Maroc

Au total ce sont 13 longs métrages ont été produits au Maroc au titre de l'année 2020, parmi lesquels trois bénéficiaires d'une avance sur recettes estimée à plus de 16,3 millions de dirhams (MDH), d'après le rapport annuel du Centre cinématographique marocain (CCM). Lequel document précise que l'année 2020 a été marquée par la production de 13 longs-métrages, 83 courts-métrages, 36 séries télévisées, 28 téléfilms, 86 spots publicitaires et 16 docu-fictions.

Concernant la production étrangère, 8 longs-métrages ont été tournés au Maroc avec un budget de près de 60 MDH, contre plus de 265 MDH l'année précédente, soit une baisse de 77,49%, souligne le rapport, ajoutant que 9 séries télévisées étrangères ont également été tournées dans le Royaume pour un investissement dépassant 130 MDH.

Dans ce sens, 703 autorisations de tournage ont été accordées aux productions marocaines et 222 aux productions étrangères tournées au Maroc, a poursuivi la même

source. A l'échelle internationale, le cinéma marocain a participé à 29 festivals en compétition officielle et à 12 festivals avec des films hors compétition, dévoile le CCM, précisant que 7 films marocains ont été primés à l'étranger.

En outre, 18 manifestations cinématographiques ont été organisées grâce au soutien du Fonds d'aide à l'organisation des festivals cinématographiques, tandis que 8 manifestations ont bénéficié du soutien exceptionnel à l'organisation des festivals cinématographiques (Covid-19). Entre le 31 mars et le 12 juillet 2020, le CCM a diffusé en streaming 64 longs métrages et documentaires, 33 courts-métrages. Le Maroc vient en tête en termes de vues des films diffusés en streaming avec 894.287 vues, suivi de la France (102.982), de l'Espagne (65.231) et du Canada (20.122). Par ailleurs, dix longs métrages, trois documentaires, quatre courts-métrages et sept archives ont bénéficié de travaux effectués au laboratoire du CCM, alors que treize œuvres datant de 1958 à 2008 ont été numérisés en 4K. ●



## MAP lance une revue dédiée à la diversité des cultures maghrébines

Le premier numéro de ce nouveau magazine du printemps 2021 est désormais disponible dans les kiosques. Tirée à 2 000 exemplaires et diffusée au Maroc, dans les pays du Maghreb et en Europe, cette publication, baptisée « Maghreb 1 », qui s'intéresse au Maghreb des peuples, en proposant au lecteur des rubriques faisant valoir les cultures, arts, traditions, patrimoine, villes du Maghreb, s'étale sur 232 pages de petit format. « D'abord l'idée : celle d'une volonté de mettre en place un espace culturel qui transmet le plus fidèlement possible la richesse de notre région et ses accumulations culturelles multiples à travers les âges, les espaces et les temps », écrit le Directeur général de la MAP, Khalil Hachimi Idrissi, dans sa préface du premier numéro dudit magazine. Relevant qu'il s'agit de mettre en avant les créateurs maghrébins, et au-delà, dans toutes leurs dissemblances fondamentales et toute leur convergence essentielle, M. Hachimi Idrissi explique que « le projet n'est pas de fonder un magazine patrimonial, même si le patrimoine fait partie de nos préoccupations centrales, mais d'approcher de très près la création contemporaine dans nos contrées et de mettre en lumière les idées qui fédèrent, qui bousculent et qui subliment ». ●

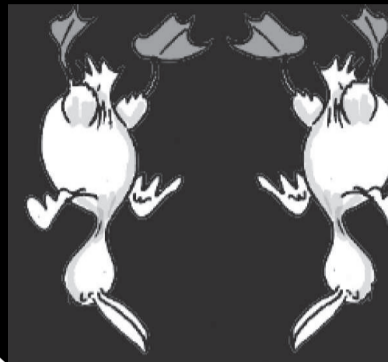




# Et Batati ET BATATA



## Bizarre



### Accouche de 9 bébés

Elle attendait des septuplets (voir le Canard N°644), Halima Cissé, une Malienne de Bamako a finalement accouché de 9 bébés dans une clinique de Casablanca, où elle a été transférée sur demande du gouvernement malien.

« Après un séjour médical de deux semaines à l'Hôpital du Point G de Bamako, sur instruction du Président de la Transition, Bah N'DAW, la dame Cisse a été admise le 30 mars 2021 dans une clinique marocaine pour prise en charge de sa grossesse », indique le ministère malien de la Santé.

La maman de 25 ans a accouché, mardi 4 mai, par césarienne, de neuf (9) nouveau-nés au lieu de sept (7) annoncés par les résultats d'échographies faites au Mali comme au Maroc. Les nouveau-nés (cinq filles et quatre garçons) et la maman se portent tous bien, indique également le ministère. ●

### Faux ambassadeur

Suite à une plainte déposée par l'ambassade d'Égypte au Maroc, la police de Marrakech a arrêté vendredi 30 avril un Égyptien qui usurpait le titre d'ambassadeur adjoint de l'Égypte au Maroc ou de conseiller culturel de l'ambassade rapporte Aujourd'hui Le Maroc.

Selon l'ambassade égyptienne plusieurs faits sont reprochés à cet escroc résidant à Rabat, notamment une plainte adressée, au nom de l'ambassadeur adjoint de l'Égypte, au gouverneur de la ville de Marrakech, et une visite au directeur de l'agence urbaine le 20 avril dernier.

L'ambassade de la République arabe d'Égypte a par ailleurs affirmé que le faux diplomate égyptien n'est rattaché à aucun service de la représentation. De plus, la voiture portant la mention (CD) qu'il utilise n'appartient pas à ses services. ●

### Un jeune ado flashé à 162 km/h

Un garçon âgé de 13 ans a été flashé au volant d'une voiture roulant à 162 km par heure sur une autoroute de la Somme, dans le nord de la France, rapporte lundi 25 janvier la presse française.

La voiture a été arrêtée par les motocyclistes du peloton motorisé de Roye au moment où elle roulait à la vitesse de 162 km/h au lieu des 130 autorisés sur l'autoroute A1.

À leur grande surprise, à bord du véhicule se trouvaient quatre personnes dont le plus âgé, le conducteur, n'avait que 13 ans, a indiqué la gendarmerie de la Somme sur les réseaux sociaux. Originaires de Lille, les mineurs avaient décidé de se rendre à Paris pour passer la journée, expliquent les militaires, cités par les médias. ●



## Rigolard



#### \*Fou le taxi

Un homme entre dans un taxi et demande au chauffeur :

- Conduisez-moi à l'hôtel de ville.

Aussitôt le taxi se met en route mais une fois arrivé à un feu rouge, celui-ci accélère et passe en trombe devant les autres voitures.

- Vous êtes fou ! dit l'homme où avez-vous appris à conduire comme ça ?

- Dans ma famille, répond le chauffeur, on conduit tous comme ça.

Tout en disant ces mots, le taxi arrive à un autre feu rouge. Encore une fois, le chauffeur accélère et passe devant les autres voitures. Le client hurle :

- Vous allez nous tuer !

À cet instant, le taxi arrive à un feu vert et le chauffeur au lieu de passer, freine brutalement.

- Vous êtes complètement dingue ! dit l'homme. Vous passez lorsque le feu est rouge, mais s'il est vert, vous stoppez.

- Bien sûr, dit le chauffeur. Je ne veux pas prendre de risque. Mon père pourrait passer !

#### \* Un homme se rend dans une animalerie et s'achète un canari.

Une semaine plus tard, il revient chez le vendeur et lui demande une scie pour lui scier les pattes en lui expliquant que quand son canari est sur le perchoir, sa tête touche le haut de la cage, qu'il perd ses plumes et que donc il ne chante plus.

Le vendeur lui répond que s'il coupe les pattes du canari, il va crever, mais l'autre insiste et repart heureux avec sa scie, mais sous la menace du vendeur qui lui rappelle que ra gna gna et ra gna gna va mourir.

Bref, deux semaines plus tard, le mec revient, rend la scie au vendeur et demande un nouveau canari !

Le vendeur victorieux lui dit :

«Alors, je vous avais bien dit que si vous lui coupez les pattes, il allait crever votre canari!»

Et l'autre lui répond :

« Non, c'est pas quand je lui ai coupé les pattes, mais quand je l'ai mis dans l'étau ! »

#### \*Quatre hommes discutent pour savoir lequel

d'entre eux appartient à la profession la plus ancienne. Il y a là un médecin, un architecte, un philosophe et un homme politique.

- Moi, dit le médecin, je trouve qu'enlever une côte à Adam pour créer Eve est un acte médical. Donc c'est la médecine qui est la profession la plus ancienne.

- Pas du tout, précise l'architecte. Le monde, il a bien fallu le bâtir, c'est donc l'architecture qui est la profession la plus ancienne.

- Mais enfin, explique le philosophe, vous n'y êtes pas. Avant de bâtir le monde et de créer Eve, il a fallu une pensée pour sortir du chaos. Donc c'est la philosophie que l'on peut considérer comme la plus ancienne des professions.

- Dites-moi, demande le politique, d'après vous, qui a créé le chaos ?

\*Ce sont deux chasseurs à la recherche d'un terrain de chasse. Ils sont en 4X4 et arrivent près d'une ferme. Le conducteur s'arrête et descend de la voiture. Il va s'adresser au fermier qui est en train de réparer son tracteur dans la cour de la ferme.

- Bonjour monsieur. Nous autoriseriez-vous à chasser dans vos terres ?

Le vieux fermier répond :

- Ça peut se faire. Mais en échange, plutôt que de vous faire payer quelque chose, je vous demanderai une faveur : Ce vieux cheval là-bas est atteint d'un cancer des testicules et doit beaucoup souffrir. Cependant, je n'ai pas le courage de le tuer. Voulez-vous bien faire ça pour moi ?

Le chasseur lui répond : « ok » et retourne vers sa voiture. Tout en marchant, il se dit qu'il va faire une blague à son copain resté dans le 4X4... Il monte dans la voiture et quand son copain lui demande ce qu'a dit le fermier, il répond :

- Non, on ne peut pas chasser ici, mais je vais donner une leçon à ce vieux con !

Là-dessus, il prend son fusil, sort de la voiture et il abat le vieux cheval et concluant par un « ça lui apprendra ! »

À ce moment-là, un second coup de feu résonne de l'autre côté de la voiture et l'autre chasseur dit :

- Ouais ! Moi, j'ai eu la vache !

### CHERCHONS LOCATAIRES

Immeuble à usage de bureaux sous forme de 6 plateaux d'une superficie de 2500 m2 plus un parking de 2000 m2 pour 100 voitures

#### Adresse :

Sidi Maârouf lotissement Attawfik le Zenith Technoparc Casa Nearshore

#### Contact :

06 61 17 74 44



### LOUONS DES BUREAUX DE TOUTES SUPERFICIES

Angle boulevard de la Résistance, Rond-point d'Europe et Boulevard Zerktouni  
Contactez-nous au 0661177444





# Et Batati ET BATATA



## Mot Fléchés

Souvent scolaire	Bois	Relatif à l'intestin	Fabri-quons	Chevilles
Equilibrée	Instrument de labour	Pays		Qui suit la chronologie
Lice			Fleur jaune	
Laches			Cigares	
Attachée			Atome	Commune française
Mélodies			Prévenais	
		Durée		
		Commune Française		
Pronom personnel		Substance organique		
Champion		Inquiet		
	Forme d'avoir		Adverbe	
	Textuel-lement		Indéfini	
Dans le grément			Jamais	
Compagne			Partie d'un avion	
		Parente		
		Fleuve du Viêt Nam		
Fulminai			Déchiffré	Ile
A la mode				
	Ridiculiser			
Cheville		Abandon-née		

## Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									

- Horizontalement :
- 1 : Magasins
  - 2 : Signe graphique ancien - Cité légendaire
  - 3 : Humilié - Plante
  - 4 : Lustrages
  - 5 : Département - Annonce Noël
  - 6 : Élément chimique artificiel - Unité de surface - Paresseux
  - 7 : Boisson
  - 8 : Poèmes - Saint
  - 9 : Théâtre japonais - Champion - Pays
  - 10 : Modéra - Pronom personnel
  - 11 : Conjonction de coordination - Clianée
- Verticalement :
- 1 : Belges
  - 2 : Déverrouillas - Hésitation
  - 3 : Fédération - Démonstratif
  - 4 : Adjectif indéfini - Prospérité
  - 5 : Animal - Outil
  - 6 : Test de mesure - Prouvé - Métal mou
  - 7 : Habitude - Choisi - Article
  - 8 : Victoire de Napoléon - Arbre
  - 9 : D'une période de l'année

## Mots Mêlés

S	E	L	L	A	H	N	O	I	T	S	A	B
E	D	I	F	I	C	E	S	I	L	G	E	R
E	R	E	D	E	V	L	E	B	F	F	U	R
T	E	L	L	E	P	A	H	C	F	N	Q	E
E	N	E	E	R	A	H	P	R	T	I	I	L
R	R	I	O	N	A	M	O	U	R	L	L	A
T	E	S	A	L	L	I	V	O	O	U	I	R
A	S	E	E	S	E	L	I	F	O	S	D	
E	A	O	E	M	R	E	F	E	N	M	A	E
H	C	S	S	I	A	L	A	P	T	O	B	H
T	U	L	A	I	R	O	M	E	M	S	P	T
M	E	R	I	A	U	T	C	N	A	S	A	A
E	T	T	O	R	G	U	A	E	T	A	H	C

- CATHEDRALE
- SANCTUAIRE
- BASILIQUE
- BELVEDERE
- CHAPELLE
- MEMORIAL
- BASTION
- BEFFROI
- CASERNE
- CHATEAU
- EDIFICE
- THEATRE
- CASTEL
- EGLISE
- GROTTE
- HALLES
- MANOIR
- MOULIN
- PALAIS
- VILLAS
- FERME
- MUSEE
- PHARE
- PONT
- TOUR
- FORT

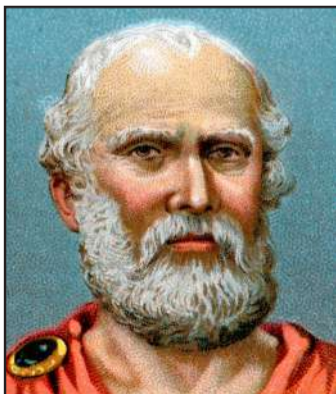


## Su-Do-Ku

Compléter cette grille de manière à ce que chaque ligne, chaque colonne et chaque carré contienne une fois et une seule fois tous les chiffres de 1 à 9.

				7	3		6	1
4		3			5			8
	6					4		2
2								3
		9	8	3	6	2		
6								9
3		6					2	
8			3			7		5
5	2		1	9				

## A méditer



« L'opinion est quelque chose d'intermédiaire entre la connaissance et l'ignorance. »  
Platon, La République.

## Solution des jeux du numéro précédent

### Su-Do-Ku

9	7	6	8	4	5	3	2	1
2	3	5	7	1	6	9	8	4
8	4	1	2	3	9	7	6	5
1	6	3	4	9	2	8	5	7
7	8	4	6	5	3	1	9	2
5	9	2	1	8	7	4	3	6
4	5	7	3	6	8	2	1	9
6	1	8	9	2	4	5	7	3
3	2	9	5	7	1	6	4	8

### Mots fléchés

	D	O	U	M	O			U
R	O	T	U	R	I	E	R	E
C	L	A	I	E	S		P	I
U	T		T	C		B	O	I
O	C	E	A	N	A	U	T	E
A	R	E		N	E	U	T	R
A	I	M	A		D	I	E	
E	L	N	E	M	I	L	M	
E	T	U	D	I	E	N	O	
A	M	U	S	E		A	I	R
P	E	R	E		E	C	R	O
U	N	E		B	E	R	L	E
T	S	A	R		I	N	E	S

### Mots Mêlés

La solution est RECREATION.

### Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	B	L	A	F	A	R	D	E	S
2	E	U	R	O	P	E		L	U
3	R	I	A		A	V	R	E	E
4	G		R	I	G	A	R	A	N
5	A	G	O	U	T	I		T	
6	M	A	N	G	E		C	R	U
7	A	R		E	S		P	R	I
8	S	O	N	S		U	B	E	F
9	Q	U	E		O	B	E	I	
10	U		I	O	S		R	E	E
11	E	N	G	R	A		N	G	E
12	S	I	E	S	T		S	E	



# هنا التبحيرة

الحسيمة - شاطئ كيمادو



\*جميع الوجهات السياحية تظل  
خاضعة لرفع أو تخفيف قيود السفر

المكتب  
الوطني  
المغربي  
للسياحة

نتلاقاو فبلادنا